

# Prouver le sanad (la chaîne de transmission) du Hadith « Ali est avec le droit

<"xml encoding="UTF-8?>

Prouver le sanad (la chaîne de transmission) du Hadith « Ali est avec le droit»

**La Question:** Comment on peut prouver la validité du sanad (la chaîne de transmission) du Hadith de « Ali est avec le droit » ?



D'après Anas qui dit que le Prophète salallahou aleyni wa salaam a dit:

إِنَّ لِكُلِّ شَيْءٍ قَلْبًا وَقَلْبُ الْقُرْآنِ يَوْمٌ، وَمَنْ قَرَأَ يَوْمًا كُتُبَ اللَّهِ تَعَالَى بِفِرَاقِهِ فَرَأَاهُ مُحَمَّدًا

*"En effet, tout a un cœur et le cœur de la Coran est "la sourate" YaSin.*

*Quiconque récite YaSin, alors Allah écrit pour sa récitation qu'il a récité dix fois le Qur'an."*

Rapporté dans le Sunan de l'Imam At-Tirmidhi, numéro 2887

**La Réponse:** On peut corriger le hadith susmentionné, conformément à la citation des certains des Uléma et érudits Sunnites. On peut mentionner à certains sanads, y compris :

- 1) Le sanad (la chaîne de transmission) d'Al-Tarmathî dans le livre de « Al-Jâmi' al-Sahih » (1) ; bien qu'il a considéré ce hadith comme inconnu, mais, selon la citation des Uléma Sunnites, lorsque Tarmathî dit « inconnu », alors, il est argumenté. Et d'autre part, il est possible que le Contenu du hadith, ce n'est pas conforme avec ses croyances, donc, il a jugé et considéré comme « inconnu ». Parce que, dans le contenu de hadith, l'Imam 'Alî (que la paix soit sur lui) est présenté comme l'axe du droit et de la vérité.
- 2) Le sanad (la chaîne de transmission) du hadith de Abû Ya'lî que, tous ses raconteurs sont thiqah (digne de confiance) auprès de Sunnites. (2)
- 3) Le sanad de Heythamî dans le livre de « Majma' al-Zavâîd » (3) ; car bien qu'il a dit ci-dessous de ce hadith que : « Dans son sanad, je ne connaît pas Sa'd Ibn Cho'ayb, et le reste de Raconteurs sont Sain et thiqah (digne de confiance) », mais selon Allâmah Amini (le salut de Dieu soit sur lui), cet homme qui Heythamî ne le connaît pas, il est Sa'id Ibn Cho'ayb Hazrami qu'il n'est pas connu pour lui, à cause de la falsification qu'il s'est réalisé sur Sa'd. Et Sa'id Ibn Cho'ayb est thiqah (digne de confiance) auprès de Sunnites. Chams Al-Din Jowzânî dit quant à lui : « Il est un chaykh (l'expert en Hadith) pieux, sincère et vérifique. » (4)

Outre cela, certains des Uléma et érudits Sunnites ont précis au Sanad de ce hadith, qu'on peut

mentionner à certains d'entre eux :

- 1) L'énonce à la validité da la part de Al-Hâkim al-Nîsâpûrî dans le livre de «Mustadrak al-Sahihayn ». (5)
  - 2) L'énonce à la validité da la part de Thahbî dans le livre de « Talkhis al-Mustadrak».
  - 3) Hâfidh Tabarânî, qu'il a énoncé à la validité du Sanad(la chaîne de transmission) du hadith.  
(6) (7)
    - 1) Al-Jâmi' al-Sahih, Vol. 5, P. 592, Hadith N° 371.
    - 2) Musnad de Abû Ya'lî, Vol. 2, P. 318, Hadith N° 1052.
    - 3) Majma' al-Zavâid, Vol. 7, P. 35.
  - 4) Tahthîb al-Tahthîb, Vol. 4, P. 42 ; Kholâsat al-Kamâl, Vol. 1, P. 382, Hadith N° 2479.
  - 5) Mustadrak al-Sahihayn d'al-Nîsâpûrî, Vol. 3, P. 134, Hadith N° 4628.
  - 6) Al-Mo'jam al-Owsat, Vol. 5, P. 455, Hadith N° 4877.
- .7)L'Imamologie et répondre aux soupçons, de Ali Asgar Ridhvânî, Vol. 2, P. 426